

Des femmes et des hommes proches de vous
Votez UNSA du 1^{er} au 8 décembre 2022



L'UNSA présente **108 candidat(e)s**
aux élections du 8 décembre 2022

 Abdelkader MERBOUH	 Céline WARIN	 Agnès BARRIER	 Coralie DIBLING	 Amélie POSTAT	 Anne-Laure GENTY	 Sandrine MARTINS	 Bertrand CHAINEAU	 Salomé VAILLANT	 Céline BARROU	 Christine RADEAU	 Luc DESSSENNE	 Hélène SAMSON	 Céline THENIERES	 Céline RATIN	 Christian GIBOUIN
 Alison TREVISAN	 Aline OPPISI	 David AUDOUIN	 David DUPLOUY	 David REYMOND	 Assiba BOUHOUTE	 Dominique DEBART-SOULABAILLE	 Emmanuel SERRIE	 Julien BOTTEMANNE	 Emmanuelle DE TAXIS DU POET	 Florence BEREAU	 Franck AMAR	 Marthe HELARY	 Penda DIOUM	 Michèle BEHAL	 Corinne JODAR
 Brahim FAID	 Guillaume DOUABIN MASSE	 Véronique MACE	 Aude LODI	 Jorge RICARDO	 Jean-Marc IA	 Stéphanie DUVEAU	 Tudal BERNARD	 Emmanuel NAVREZ	 Véronique EUMURIAN	 Nathalie TRUBERT	 Sandrine ORANGER	 Géraldine BOUREAU	 Allan DENIS	 Hervé DADY	 Bénédicte GIUSTINIANI
 David BLÉ	 Paulo BOTAS	 Christine GUYOBON	 Anaïs DUCHEMIN	 Miguel AMBROSE	 Aurélien RICOLLEAU	 Franck LASADE	 Isabelle POUGET	 Anne-Sophie MAGDA	 Frédéric PRUNA	 Olivier Le bouch	 Mireille CAUVIN	 Eric DIBLING	 Séverine POTIER	 Isabelle BADINIER	 Joëlle KHOUTMAN
 Yann MICHEL	 Laetitia GUEDON	 Jean-Paul GUERIN	 Patricia VINCENT-LASBATS	 Lolita BALLESTER	 Rachid MERABET	 Damien AUGIAS	 Huguette MONTCHO	 Marie-Pierre BRASSIER	 Sophie HUET	 Simon PRENVEILLE	 Oumar ISSAKA HAMIDOU	 Olivia SCHERER	 Marc BRÉGER	 Nathalie LAVAUD	 Emilie COSTE-LOURET
 Déborah PERS	 Christophe MOISSET	 Joëlle CODASSE	 Jonathan AVRIL	 Nadia RACHEDI-DOARE	 Christophe ERPELDING	 Sabrina MARCAULT	 Nathalie FAVRELIERE	 Ruth LEWKOWICZ	 Benoît PICHARD	 Frédérique LECHARTIER	 Jean-Michel SANCHO	 Pierre FOURCAIL	 Nicolas SEMINEL	 Marjorie LAIR	 Vincent ARQUER
 Adrienne BITEGYE	 Jean-Luc BRUN	 Nicolas DALAINE	 Patrick DE FREINE	 Sandra LIBOUBAN	 Paola MARQUES	 Emelyne MARSAIS	 Sophie MASREVERY	 Davia MEGHERBI	 Valérie PABST	 Marine PARDESSUS	 Karine PAULUS	 Cynthia REPAUL			

IDF
BORDEAUX
ANGERS
DR

ELECTIONS 2022

3

bonnes raisons de voter pour
l'**UNSA** :

Voter UNSA, c'est choisir une organisation autonome s'inscrivant dans un dialogue social moderne et responsable pour défendre les intérêts de tous les personnels tout en veillant à garantir un avenir durable pour notre institution et ses personnels.

Voter UNSA, c'est voter pour un syndicat apolitique porteur de valeurs fortes reposant sur la transparence, l'écoute, la confiance et le respect mutuel, indépendant sur le plan politique et inclusif de toutes catégories, grades et fonctions.

Voter UNSA, c'est voter pour des collègues pleinement investis dans leur métier et partageant les mêmes réalités quotidiennes que chacun(e) d'entre vous.

**DU 1^{ER} AU 8
DÉCEMBRE 2022
JE VOTE POUR MOI,
JE VOTE UNSA !**



Spécial Salariés

L'UNSA revendique pour vous

Revenus et carrière

- Rétablir un régime d'augmentation collective
- Obtenir l'attribution de 40 points minimum à 120 points trisannuels
- 100% de taux d'atteinte des objectifs = 100% de PVO
- Majorer la PVO en cas de surperformance
- Augmenter d'1% le taux de chaque PVO avec un plancher à 5%
- Obtenir la redistribution de 1% des résultats annuels de la CDC
- Attribuer 8% d'augmentation minimum lors d'une promotion avec une plus grande transparence et la nature d'un refus motivé par écrit
- Obtenir l'attribution de 5% minimum d'augmentation lors d'une mobilité fonctionnelle
- Augmenter par paliers le taux d'intéressement jusqu'à 10%
- Obtenir un supplément familial de 12 points par enfant
- Instaurer la médaille du travail des 45 ans

IPSEC

- Améliorer la surcomplémentaire IPSEC
- Maintenir le coût de la partie Prévoyance
- Veiller à l'évolution du contrat et s'assurer du maintien d'un bon rapport qualité/prix
- Améliorer le dispositif IPSEC en direction des retraités par une participation employeur

Qualité de vie au travail

- Attribuer des jours de congés supplémentaires selon l'ancienneté
- Obtenir une indemnité compensatrice de 5€ par jour télétravaillé et ce, sans plafond
- Instaurer des Tickets restaurant avec possibilité de régler l'AGR
- Obtenir 135 jours de télétravail libre par an et mixer les jours de télétravail libre et fixe
- Avoir le double équipement (domicile + travail) ou possibilité d'utiliser son propre matériel avec certification via VPN
- Faire en sorte que les horaires de réunion restent conciliables avec la vie privée (télétravail et présentiel)

Epargne Salariale

- Augmenter le montant actuel de 480€ de versement unilatéral annuel de l'employeur sur le PERECO à 820€
- Augmenter les plafonds et les abondements sur le PEE et le PERECO de 4258€ à 5500€ (hors mesures de fin de carrière)
- Monétiser les jours CET par un transfert sur le PEE/PERECO avec abondement employeur
- Augmenter le nombre de CET monétisables (à 15 jours) et augmenter le plafond des CET à 100 jours

